

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, RUBIO, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absents ayant donné procuration : Mme CAPDEVOLLE (Mme BERGÉ).

Absents excusés : MM. PARGADE, LOUSTAU, NOIR.

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - BUDGET PRIMITIF 2017 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2017 :

*** Section de Fonctionnement**

Le budget 2017 s'équilibre à 2 799 298,47 €

° Postes principaux de dépenses :

| | |
|--|----------------|
| - charges à caractère général : | 805 841,00 € |
| - charges de personnel : | 1 175 750,00 € |
| - charges financières : | 92 181,00 € |
| - virement à la section investissement : | 418 955,98 € |

° Postes principaux en recettes :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| - excédent reporté : | 253 906,47 € |
| - impôts et taxes : | 1 809 130,00 € |
| - dotations et participations : | 302 939,00 € |

Monsieur le Maire propose ensuite de fixer les taux d'imposition. Il indique que dans un contexte de baisse de dotations de l'Etat, avec notamment la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement qui a entraîné une diminution de recettes sur 5 ans de 214 000 € et des charges supplémentaires 244 000 (FPIC), il rappelle le projet de rénovation de la Mairie et propose une augmentation des taux de 2 %.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et fixe les taux d'imposition suivants :

| Taxes | Taux Votés 2016 | Taux Votés 2017 | Bases 2017 | Produits 2017 en € |
|--------|-----------------|-----------------|------------|--------------------|
| T.H. | 13.57% | 13.84% | 4 784 000 | 662 106 |
| F.B. | 12.47% | 12.72% | 3 486 000 | 443 419 |
| F.N.B. | 45.69% | 46.61% | 52 900 | 24 657 |
| | | | | 1 130 182 |

* **Section d'Investissement**

Le budget s'équilibre à hauteur de 2 418 310,93 € avec la poursuite des projets en cours :

- Projet phare avec la rénovation de la Mairie estimée à 1 150 000 € sur trois exercices
- Réduction conséquente des autres programmes d'investissement dont la voirie

II - DIVERS :

- ° Le marché public de la Mairie est entériné.
- ° Des dossiers de demande de subvention sont validés.
- ° Une réunion avec pour seul thème : l'urbanisme se tiendra le 8 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 4 mai 2017 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 04 mai 2017

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS